




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110523-15531-DE-1-1_0
Date de signature : 25/05/11
Date de réception : mercredi 25 mai 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.584**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : RECONDUCTION DU PLAN LECTURE TRIENNAL DANS LES ECOLES DE LA VILLE

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Chantal DAVENNE à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE, M. Victor TONIN à Mme Sophie JOISSAINS

Excusés sans pouvoir :

M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard GERACI, M. André GUINDE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/05/11

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS
SCOLARISES

OBJET : RECONDUCTION DU PLAN LECTURE TRIENNAL DANS LES ECOLES DE LA
VILLE - Décision du Conseil

Mers Chers Collègues,

Depuis la rentrée scolaire 2005/2006, la Ville a mis en place, en collaboration avec les Inspecteurs de l'Education Nationale, un plan lecture triennal, en direction des élèves des classes élémentaires et des classes de grandes sections maternelles.

Cette opération a pour objectif le développement du goût de la lecture chez les enfants.

Pour ce faire, un partenariat a été instauré avec la Direction de la Cité du Livre pour le choix des titres et la Direction des Affaires Scolaires pour l'achat des livres.

Les précédents thèmes « Lire c'est fantastique » destiné au Cycle 3 (CE2, CM1, CM2) et « lire c'est voyager » destiné au cycle 2 (*GS maternelle, CP, CE1*), ont rencontré un grand succès avec la participation de 58 classes sur le premier plan lecture et de 100 classes sur le deuxième.

De ce fait, je vous propose de reconduire ce dispositif sur trois ans à la prochaine rentrée scolaire.

Le thème retenu en concertation avec les inspecteurs de l'Education Nationale est le suivant :« **Lire c'est drôle** ».

et concernera l'ensemble des deux cycles (*cycle 2 et cycle 3*).

Le coût de l'achat des livres s'élèvera à environ 20 000.00 € pour l'achat de 55 séries de 30 livres :

- 20 séries de 30 livres pour le Cycle 3
- 20 séries de 30 livres pour le Cycle 2
- 15 séries de 30 livres communes aux 2 cycles.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de reconduire sur trois ans le plan lecture dans les écoles à partir de la rentrée scolaire 2011/2012 ;
- **DIRE** que la dépense en résultant d'un montant maximum de 20 000 €, sera imputée au budget de la Ville pour l'année 2011 – compte budgétaire 92213 6714 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

2011.584 - RECONDUCTION DU PLAN LECTURE TRIENNAL DANS LES ECOLES DE LA VILLE

Présents et représentés	: 52
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**